

Relais Assistantes Maternelles VAL DE GERS

Nov/déc
2020

Nouvelle organisation du Ram:

A compter du mois de Novembre 2020, Catherine travaillera sur le Ram en binôme avec Cindy. Attention: les jours des temps collectifs pourront être différents de d'habitude . Soyez vigilantes!

Au vu du contexte sanitaire, mais surtout pour continuer à garantir une qualité d'accueil pendant les animations, le nombre de personnes pendant les temps collectifs reste limité et les inscriptions sur le tableau Excel sont obligatoires (si vous avez des difficultés, n'hésitez pas à appeler le Ram pour faire vos réservations)

Intervention de Fabienne Potage :

Cette artiste utilise à la fois le chant, la danse, le jongle pour animer des temps ludiques auprès des enfants...

Elle interviendra sur le Ram au mois de Novembre pour animer des ateliers artistiques autour de la musique ...

Animations ludothèque

Jennifer vous accueille chaque mois de 10h à 11H30:

-Le 1^o Jeudi à Seissan

-Le 2^{ième} Jeudi à Pavie

-Le dernier jeudi à Barran

(Pensez à vous inscrire sur les tableaux du Ram)

Spectacle Zougoulou:

Pour cette fin d'année, le Ram vous propose de partager avec les enfants un temps convivial autour d'un spectacle créé par le Réseau des Relais du Gers ...

Mais également un temps goûter partagé...

Nous comptons sur vos talents de cuisinière, pour amener quelques gâteaux ou boissons. Pour éviter trop de monde en même temps, nous proposerons

2 créneaux horaires.

Merci de votre compréhension!

Fermeture

Le Relais Assistantes Maternelles sera fermé :
du jeudi 24 Décembre 2020 au Dimanche 3 Janvier 2021

Passez de belles fêtes!!!!

PLANNING DES TEMPS COLLECTIFS

SEISSAN -- Ludothèque Place Carnot de 9H30 à 11H30

Ou

MASSEUBE -- Maison de l'Enfance de 9H30 à 11H30

Mardi 3 Novembre à Seissan	Eveil Musical
Jeudi 5 Novembre à Seissan	Ludothèque (à partir de 10h)
Jeudi 12 Novembre à Masseube	Motricité
Vendredi 13 Novembre à Masseube	
Mardi 17 Novembre à Seissan	Fabrication + manipulation pâte à sel
Jeudi 19 Novembre à Masseube	
Mardi 24 Novembre à Seissan	Danse et jongle avec Fabienne Potage
Jeudi 26 Novembre à Masseube	
Mardi 1 décembre à Seissan	Lecture d'albums
Jeudi 3 décembre à Seissan	Ludothèque (à partir de 10h)
Jeudi 10 Décembre à Masseube	Bricolage de Noël
Vendredi 11 décembre à Masseube	
Mardi 15 Décembre à Masseube (2 groupes) De 9H15 à 10H30 De 10H30 à 11H45	<u>Spectacle Zougoulou et Goûter Noël</u> Groupe 1: Spectacle suivi d'un Goûter Groupe 2: Goûter suivi du Spectacle

PAVIE -- Centre de Loisirs / Rue Lamartine de 9h30 à 11h30

Lundi 2 Novembre	Motricité
Jeudi 5 novembre	
Lundi 9 Novembre Mardi 10 Novembre	Eveil Musical
Jeudi 12 Novembre	Intervention Ludothèque (à partir de 10h)
Mardi 17 Novembre	Danse et jongle avec Fabienne Potage
Jeudi 19 Novembre	
Mardi 24 Novembre	Fabrication et manipulation pâte à sel
Jeudi 26 Novembre	
Mardi 1 Décembre	Bricolage de Noël
Jeudi 3 Décembre	
Mardi 8 décembre(2 groupes) <i>(de 9H15 à 10H30 ou de 10H30 à 11H45)</i>	Lecture d'albums
Jeudi 10 décembre	Intervention Ludothèque (à partir de 10h)
Jeudi 17 décembre(2 groupes) <i>De 9h15 à 10H30</i> <i>De 10H30 à 11H45</i>	<u>Spectacle Zougoulou+ Goûter Noël</u> <i>Groupe 1: Spectacle suivi d'un Goûter</i> <i>Groupe 2: Goûter suivi du Spectacle</i>

BARRAN -- Maison de l'enfance-- 9h30 à 11h30

Vendredi 6 Novembre	Motricité
Vendredi 20 Novembre	Eveil Musical
Jeudi 26 novembre	Intervention Ludothèque (à partir de 10h)
Jeudi 10 Décembre	Manipulation Pâte à sel
Vendredi 18 Décembre	Histoires et Kamishybaï

La motricité fine en 4 points-clefs

Quand on entend parler de motricité fine, on a vite tendance à penser « enfants installés autour d'une table » voire même « découpage et activités graphiques ». Seulement, dans le milieu de la petite enfance, avant d'en arriver là, il va falloir être patient et passer par différentes étapes. *Par Emmanuelle Langlois, psychomotricienne.*

Qu'est-ce que la motricité fine ?

La motricité c'est l'ensemble des fonctions qui permettent le contrôle de ses mouvements. La motricité fine concerne les mouvements précis qui sollicitent les petits muscles et notamment ceux de la main et des doigts.

Saisir un objet, le lancer, porter un objet à sa bouche mais aussi découper ou dessiner font partie de ces mouvements fins.

Motricité fine : comment évolue-t-elle

On parle ici d'évolution car comme pour la motricité globale, l'âge d'acquisition des différentes étapes varie d'un enfant à l'autre. Là encore chacun son rythme !

L'acquisition d'un geste, quel qu'il soit, dépend de deux grands facteurs :

- L'équipement neurobiologique de l'enfant : maturation cérébrale et capacités perceptives et cognitives
- Son environnement et les stimulations qu'il reçoit.

En revanche ***ce qui ne varie pas c'est l'ordre dans lequel ces étapes se mettent en place.***

L'évolution obéit à une loi neurologique : la loi proximo-distale. En clair, cela signifie que l'évolution du tonus et donc le contrôle du geste se fera toujours du centre du corps vers la périphérie. Ainsi l'épaule sera contrôlée avant la main et la hanche avant le pied. Le petit enfant contrôlera en premier ses bras, puis ses mains, puis ses doigts.

A savoir : parmi ***les capacités perceptives nécessaires à l'acquisition d'un geste***, l'une des plus essentielles dans le développement de la motricité fine, c'est la vision. C'est parce que l'enfant perçoit l'objet dans son champ de vision qu'il cherche à diriger son geste vers lui.

Motricité fine : les différentes étapes

-Avant de pouvoir saisir intentionnellement un objet, le nouveau-né est dans une motricité réflexe. Il n'a donc aucun contrôle sur celle-ci. Ainsi, un nourrisson qui vous agrippe le doigt ne signifie pas qu'il est heureux de vous avoir près de lui (même s'il l'est vraiment) c'est juste son réflexe de grasping qui s'exprime.

-Après 3 mois environ, ce réflexe va disparaître au profit d'un réflexe de contact puis la préhension deviendra volontaire.

- Au départ, le bébé n'utilise qu'une seule main. Il parviendra ensuite (vers 5 mois environ) à faire passer un objet d'une main à l'autre pour enfin parvenir à utiliser ses deux mains. (à partir de 6 mois)

- Cette préhension va ensuite prendre différentes formes avant d'arriver à la fameuse pince pouce-index : la préhension sera d'abord cubito-palmaire (on dit que l'enfant ratisse) puis digito-palmaire (les doigts se replient en crochet vers la paume) et enfin radio-digitale (avec le pouce qui se détache des autres doigts). La pince pouce index terminera cette évolution aux environs de 9 mois

- Le lâcher, quant à lui, deviendra intentionnel une fois cette préhension installée
- Viendra ensuite la latéralisation (entre 2 et 4 ans) c'est-à-dire l'utilisation préférentielle d'une main pour ses manipulations.

Motricité fine : la place du professionnel de la petite enfance dans son évolution

L'environnement est essentiel dans la mise en place de ces différentes étapes. Le rôle des professionnels est donc multiple.

- Il faut mettre à disposition de l'enfant des objets adaptés à ses capacités. Inutile par exemple de proposer des « méga bloc » à un enfant qui ne maîtrise pas la coordination bi-manuelle. Mieux vaut lui proposer des cubes simples qui peuvent s'empiler à une main.
- Proposer des situations nouvelles avec parcimonie. L'enfant a besoin de répétition pour acquérir et s'approprier le geste. Lui proposer des situations nouvelles alors qu'il vient juste de maîtriser un geste ne fera que le confronter à l'échec. Proposer un seul nouvel objet à la fois au milieu de ceux qu'il maîtrise déjà afin de varier la stimulation en douceur.
- Alterner des situations qui stimulent la précision et celles qui musclent. Par exemple, manipuler un petit sac sensoriel ou malaxer du sable kinétique permet de muscler les différents muscles de la main alors que transvaser de l'eau ou trier des bouchons stimulera une coordination précise.
- L'encourager et le féliciter. Prendre le temps de le regarder en action et de valoriser ses efforts et ses progrès. Plus l'enfant se sent apprécié et valorisé, plus il a envie d'avancer et de persévérer. Ces encouragements doivent bien entendu être réguliers.
- Assurer sa sécurité. Il est évident que l'on ne proposera pas d'objet pouvant être ingéré à un enfant qui met encore les jouets à la bouche